N° 4051 Rabat, le 05 DEC. 2024

Décision d'ouverture d'un concours pour le recrutement d'un administrateur de 2ème grade en informatique

(Réf :23/2024)

Le Directeur Général de l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique,

- Vu la loi n° 16-09 relative à l'Agence marocaine pour l'efficacité énergétique, promulguée par le dahir n° 1-10-17 du 26 safar 1431 (11 février 2010), telle que modifiée par la loi n° 39-16 promulguée par le dahir n° 1-16-134 du 21 kaada 1437 (25 août 2016) ;
- Vu le décret n° 2-10-320 du 16 joumada II 1432 (20 mai 2011) pris pour l'application de la loi 16-09 relative à l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique, tel qu'il a été modifié et complété par le décret n° 2-22-03 du 27 joumada II 1443 (30 janvier 2022) ;
- Vu la circulaire du Chef du Gouvernement n° 24/2012 du 06 hija 1433 (22 Octobre 2012) relative à la procédure de recrutement dans les Etablissements et Entreprises publics ;
- Vu le règlement provisoire régissant le personnel de l'AMEE tel qu'il a été amendé et complété ;

DECIDE

ARTICLE 1 : D'organiser un concours pour le recrutement d'un Administrateur de 2ème grade :

Grade	Nombre de poste	Lieu d'affectation
Administrateur de 2ème Grade en Informatique	1	Rabat

ARTICLE 2 : Les candidat(e)s désirant postuler au poste ci-dessus, doivent remplir les conditions suivantes :

- Avoir la Nationalité Marocaine ;
- Jouir des droits civiques et de la bonne moralité ;
- Être âgé au plus de 40 ans à la date de dépôt du dossier de candidature ;
- Être titulaire d'un diplôme de Bac+5 (Master) en science de données, big data, systèmes d'information ou équivalent délivré par un établissement universitaire public marocain, ou à défaut fournir un texte réglementaire accordant l'équivalence.

Espace les patios au 1er étage, coin Av Annakhil et Av Ben Barka Hay Riad - Rabat
Téléphone : 05 37 28 73 53/73
Fax : 05 37 71 79 29
contact@amee.ma
www.amee.ma

- Disposer d'une expérience professionnelle dans les domaines liés aux compétences exigées serait un atout.

- Disposer des qualifications et les compétences adéquates pour le poste à pourvoir.

ARTICLE 3 : Les listes des candidat(e)s présélectionné(e)s pour passer les épreuves du concours, seront publiées sur le portail de l'Emploi Public www.emploi-public.ma et sur le site de l'AMEE www.amee.ma.

Le classement final des candidat(e)s retenu(e)s ainsi que la liste d'attente seront publiés sur le portail de l'Emploi Public www.emploi-public.ma et sur le site de l'AMEE www.amee.ma.

ARTICLE 4 : Le dossier à présenter par chaque candidat est mis dans un pli fermé portant les mentions suivantes :

- Le prénom et nom de candidat ;
- La référence du poste **« Réf : 23/2024 »** ;
- L'intitulé du poste : « **Administrateur de 2ème en informatique** ».

Les dossiers de candidatures doivent être déposés au bureau d'ordre au siège de l'Agence à Rabat, au plus tard le ……19 DEC. 2024……à 16 heures 30 minutes, la date et l'heure du bureau d'ordre faisant foi.

Le Directeur Général de l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique
Mohamed BENYAHIA

Espace les patios au 1er étage, coin Av Annakhil et Av Ben Barka Hay Riad - Rabat
Téléphone : 05 37 20 73 53/73
Fax : 05 37 71 79 29
contact@amee.ma
www.amee.ma